

05/06/2008

BILAN ACTIF

-I-

	Brut	Amortiss. provisions	Net au 31/12/07	Net au 31/12/06
* ACTIF IMMOBILISE				
<u>Immobil. incorporelles</u>				
Concessions, brevets	2 891	2 891		
<u>Immobil. corporelles</u>				
Constructions	170 963	141 978	28 984	28 667
Inst.techn.mat.et out.indust.	57 990	50 221	7 768	8 939
Autres immobilisations corp.	141 443	83 868	57 575	53 733
<u>Immobil. financières</u>				
Autres immobilisations financ	152		152	152
Total	373 441	278 960	94 481	91 493
* ACTIF CIRCULANT				
<u>Stocks</u>				
<u>Créances</u>				
Personnel	35		35	
Autres créances	121 896		121 896	259 498
<u>Divers</u>				
Disponibilités	824 520		824 520	618 735
Total	946 452		946 452	878 233
* COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 348		1 348	3 657
Total	1 348		1 348	3 657
TOTAL ACTIF			1 042 282	973 384

10025

05/06/2008

BILAN PASSIF

-2-

	Net au 31/12/07	Net au 31/12/06
* CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individ.	148 726	148 726
Autres réserves	380 969	343 015
Report à nouveau	11 500	11 700
<u>Résultat exercice</u>	102 354	49 454
<u>Total</u>	643 550	552 895
* AUTRES FONDS PROPRES		
<u>Total</u>		
* PROV./ RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	185 861	184 411
<u>Total</u>	185 861	184 411
* DETTES		
Dettes fournisseurs/cpts rat.	61 368	75 549
.Personnel	55 532	64 525
.Organismes sociaux	68 036	85 774
.Autres dettes fiscal.& soc.	6 828	6 775
Autres dettes	21 106	3 453
<u>Total</u>	212 871	236 077
* COMPTES DE REGULARISATION		
TOTAL PASSIF	1 042 282	973 384

RAPPORT GENERAL

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur :

- le contrôle des comptes annuels clos le 31 Décembre 2007 de l'Association « FOYER de la VALLEE d'OR »
5, Rue Georges Auger 76210 BOLBEC,
- la justification des appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi, relatives à l'exercice couvrant la période du 1° Janvier 2006 au 31 Décembre 2007

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes

1°) OPINION SUR LES COMPTES ANUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner par sondages les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2°) JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1° Août 2003, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaires particuliers.

3°) **VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications prévues par la loi.

Je n'ai pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Fait à FECAMP, le 19 Mai 2008
JOEL GRIEU
Commissaire aux Comptes inscrit

